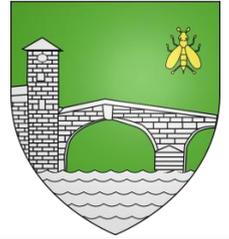




## Le Petit Montvertipontain n°6



Mairie du Pont de Montvert



Le conseil municipal du Pont de Montvert  
vous souhaite une bonne année 2016



### Le mot d'Alain Jaffard, maire du Pont de Montvert

2015 : Année noire marquée par les terribles attentats qui ont endeuillé notre pays et touché le monde. Il ne faut pas se tromper ; c'est bien une guerre qui est déclarée, guidée par une idéologie qui nie le respect de l'autre et engendre la barbarie. Elle provoque en d'autres lieux une crise migratoire sans précédent et dans un tel contexte international, une poussée de l'extrémisme lors de nos dernières échéances électorales.

Cela doit rester présent dans nos esprits. Nous devons rester vigilants, garder espoir et combattre à notre échelle par le dialogue, l'accueil, l'éducation et la culture en espérant ne pas connaître un jour les affres de ces événements.

Nos territoires restent jusqu'à présent préservés de leurs effets directs. Et si tout est loin d'être idéal avec la crise que connaît le monde, nous disposons d'un cadre de vie local empreint de respect, de vie associative et de solidarité.

Ainsi 2015 restera pour notre commune l'année d'événements plus heureux : élection de Sophie Pantel, succès des manifestations qui rythment les saisons de notre village (Total Festum, Métiers d'art, fête votive, abeille noire), une nouvelle gendarmerie inaugurée par le Ministre de l'Intérieur, une nouvelle couverture téléphonique Orange malheureusement limitée au seul bourg du Pont,.....

Enfin, c'est l'année de la réunion de nos trois communes Fraissinet, Le Pont et St Maurice de Ventalon, fusion officialisée par arrêté de M. le préfet de Lozère du 8 décembre 2015.

Le nouveau conseil municipal tiendra sa première séance le jeudi 14 janvier 2016. La traditionnelle cérémonie de présentation des vœux sera celle de la nouvelle commune et se fera donc en commun le samedi 30 janvier 2016.

D'ici là, je vous souhaite à tous une bonne année 2016 : santé, bonheur et réussite dans vos entreprises.

Alain Jaffard et l'équipe municipale



## Évènements

### Un centre d'Incendie et de secours qui reprend des couleurs !



Les sapeurs pompiers, Sophie Pantel et Alain Jaffard devant la Tour de l'Horloge

Alertés par Bruno Ramdane, chef de Centre d'Incendie et de secours du Pont de Montvert, les élus des trois communes se montraient inquiets quant aux renouvellements de nos sapeurs-pompiers volontaires sur notre territoire. Ces derniers l'étaient tout autant, voyant leur effectif fondre comme neige au soleil et regrettant également l'absence d'engagement de citoyens pour une juste cause : la sécurité de tout un chacun. Suite aux réunions organisées avec les élus ainsi que la mise en place d'une journée « portes ouvertes » à l'automne (le samedi 5 septembre 2015), plusieurs recrutements sur le Centre de secours sont bien engagés. 7 personnes sont en cours de formation sur le secteur de Vialas - Le Pont, de quoi observer soulagement mais également vigilance.



### Responsables « déneigement »



Dates d'astreinte	Nom de l' élu en charge	Contact
Du 16 au 22 Novembre	François FOLCHER	06.68.90.55.83
Du 23 au 29 Novembre	Frédéric FOLCHER	06.64.36.24.35
Du 30 Novembre au 6 Décembre	François FOLCHER	06.68.90.55.83
Du 7 au 13 Décembre	Frédéric FOLCHER	06.64.36.24.35
Du 14 au 20 Décembre	François FOLCHER	06.68.90.55.83
Du 21 au 27 Décembre	Frédéric FOLCHER	06.64.36.24.35
Du 28 Décembre au 3 Janvier	François FOLCHER	06.68.90.55.83
Du 4 au 10 Janvier	Frédéric FOLCHER	06.64.36.24.35
Du 11 au 17 Janvier	François FOLCHER	06.68.90.55.83
Du 18 au 24 Janvier	Frédéric FOLCHER	06.64.36.24.35
Du 25 au 31 Janvier	François FOLCHER	06.68.90.55.83
Du 1er au 7 Février	Frédéric FOLCHER	06.64.36.24.35
Du 8 au 14 Février	François FOLCHER	06.68.90.55.83
Du 15 au 21 Février	Frédéric FOLCHER	06.64.36.24.35
Du 22 au 28 Février	François FOLCHER	06.68.90.55.83
Du 29 Février au 6 Mars	Frédéric FOLCHER	06.64.36.24.35
Du 7 au 14 Mars	François FOLCHER	06.68.90.55.83



## Évènements (suite)

### L'opérateur orange installe une antenne sur le centre-bourg !

#### L'HISTOIRE

## En Lozère, Orange prive son PDG de sa cabine téléphonique de secours

Pour le poète, « *c'est un trou de verdure où chante une rivière* »... Pour les personnes électrosensibles, Le Pont-de-Montvert est une terre d'asile des plus reposantes : peu de téléphones portables trouvent en effet accès au réseau dans ce village de Lozère. Stéphane Richard (*photo*), le PDG d'Orange, originaire d'un village tout proche, Vialas, est bien placé pour le savoir.

En visite il y a quelques jours à Saint-Théodorit, dans le département voisin du Gard, pour annoncer l'arrivée du très haut débit, il a expliqué que, non loin de chez lui, « *il y avait une zone blanche* ».

Interrogé en marge de sa visite, Stéphane Richard a expliqué que lorsqu'il se trouvait au Pont-de-Montvert, il utilisait la cabine



téléphonique du bourg. Las, vérification faite auprès de la mairie, le village n'a plus de cabine téléphonique depuis janvier. Et ce, malgré les courriers de protestation de la municipalité auprès d'Orange. « *Certes, le trafic de nos cabines était faible, mais nous estimons qu'en l'absence de desserte correcte en téléphonie mobile (Orange, SFR, et Free sont absents, NDLR), nous sommes dans le registre du service universel souhaité par l'État* », ont écrit les élus. « *Les valeurs du service public sont encore assez ancrées dans nos esprits, et dans nos cœurs aussi* », a assuré Stéphane Richard à Saint-Théodorit. Le patron d'Orange militera-t-il en faveur de la réinstallation d'une cabine au Pont-de-Montvert ?

Dans le cas contraire, il pourra toujours acheter une carte prépayée Bouygues Telecom, le seul opérateur mobile à couvrir ce joli coin de Lozère... ■

**GUILLAUME  
MOLLARET**

(À SAINT-THÉODORIT)

La visite d'un P.D.G. peut s'avérer utile. Quelques semaines après sa venue et suite à la parution de l'article du Figaro (cf.ci dessus), nous avons eu la surprise d'apprendre que la commune du Pont de Montvert allait se voir desservie par le réseau ORANGE. Une antenne à côté de l'autocom, peu de travaux à faire et le tour est joué !

Le Conseil Municipal a regretté que cette installation ne soit pas mieux située (ancien relai télévision par exemple) pour une meilleure couverture. Mais le site retenu ne nécessitait aucune démarche administrative, aucun accord d'autres partenaires et certainement un coût moindre.

L'antenne est installée et fonctionne depuis le 8 décembre. Le bourg du Pont de Montvert est aujourd'hui couvert en totalité par ce réseau. Cela reste quand même une bonne nouvelle !



## L'accueil de migrants dans notre commune

Depuis plusieurs mois, des hommes, femmes et enfants fuient au péril de leur vie la guerre, la barbarie, les conversions forcées, les exactions. Cette situation génère une crise migratoire qui touche actuellement l'Europe. Réfugiés et demandeurs d'asile cherchent un pays d'accueil.

Le gouvernement français s'inscrit dans cette politique. Il a, via les préfetures, consulté les communes sur l'acceptabilité, la capacité et la disponibilité d'accueil.

Le Conseil municipal a débattu de ce sujet lors de sa dernière réunion. Ce sujet est d'autant plus à l'ordre du jour, en raison de la proposition du propriétaire de l'ancienne gendarmerie de mettre ces locaux à disposition pour l'accueil de migrants.

A l'issue du débat, le Conseil municipal a exprimé à la majorité, un avis favorable à un tel accueil sous quelques réserves cependant : accueil d'une famille, tout au plus deux familles ayant des enfants en âge d'être scolarisés à l'école de l'Estournal, car c'est un des facteurs clés d'une intégration réussie. Enfin, il est nécessaire que soit étudié au préalable les possibilités de travail pour ces nouveaux arrivants.

Aucune décision n'a, semble-t-il, été prise pour l'instant par les services de l'Etat. Si nous devons assumer un tel accueil, toutes les bonnes volontés sont invitées à se faire connaître pour appuyer notre CCAS dans le cadre du nécessaire accompagnement à conduire. Nous restons à l'écoute de vos avis, remarques et propositions sur le sujet.



## Inauguration de la gendarmerie du Pont de Montvert

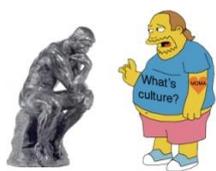


La caserne de gendarmerie du secteur du Pont de Montvert a été inaugurée le 21 septembre 2015 en début d'après midi. C'est le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve en personne, qui a coupé le ruban inaugural de cette réalisation publique portée par la communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère » en présence comme il se doit des autorités locales, de la population dont les enfants de l'école de l'Estournal, avec qui le ministre s'est spontanément et gentiment entretenu à deux reprises.

Depuis le 1er septembre, les 4 familles de gendarmes ainsi qu'un gendarme auxiliaire ont pris possession du bâtiment. C'est la société HLM Lozère Habitations qui a assuré la réalisation de cette construction d'un montant de 1.200.000 €, aidée financièrement par l'Etat et le département. Les loyers perçus permettent l'amortissement de la globalité de cet investissement, opération quasiment blanche pour la communauté.







## Culture / Patrimoine / Travaux



Depuis quelques temps, la rénovation de **la Tour de l'Horloge** pouvait vous sembler un projet oublié : « *alors ? quand commencent les travaux ?* ».

Et bien non. Seulement tout gestionnaire qui se respecte attend un bouclage financier définitif, ce qui est chose faite aujourd'hui avec les aides financières du Département, de la Région et de l'Etat. Ces financements étant complétés par le produit de l'appel à dons (toujours ouvert jusqu'à la fin des travaux) conduit en partenariat avec la fondation du patrimoine. La part de financement communal, qui est par voie de conséquence raisonnable, boucle ce budget.

La procédure de dévolution des travaux, engagée en juin, est terminée. Les entreprises sont aujourd'hui désignées (voir encadré) et les travaux vont donc débuter en janvier 2016.

Un chantier peu ordinaire, intéressant mais contraignant :

- peu ordinaire en raison de la nature du bâtiment, monument historique et par sa situation. La configuration des lieux va nécessiter pour ces travaux, la mise en place d'un échafaudage ceinturant la partie haute de la tour avec une extension en pratique au-dessus de la route départementale. Ci-contre le plan de cet ouvrage dont la mise en place est prévue pour le 18 janvier 2016 et qui restera en place entre deux et trois mois.
- contraignant car la mise en place de l'échafaudage et son démontage nécessiteront la coupure de la circulation durant une journée. Le gabarit du passage sera de 3,20m en largeur (largeur du pont 3.50) et 4,00m en hauteur.

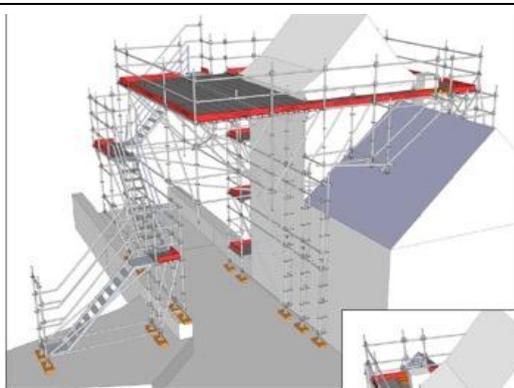
Seule question encore en suspens : **quel enduit de façade?**

La DRAC propose (et c'est elle qui décidera en dernier ressort) un enduit à la chaux dans les tons ocres avec dessin à la peinture de pierres d'angles. On peut encore apercevoir, sur certains angles de la tour, les traces de ce type d'enduit fait au 19<sup>ème</sup> siècle.

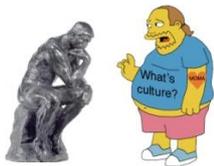
Le conseil quant à lui préférerait la réalisation d'un enduit gros grains dit « à pierres vues » tel que cela a pu être fait sur d'autres bâtiments (enduit récent de « L'auberge des Cévennes »). Nous estimons que ce type d'enduit serait plus adapté à ce site architectural, avis partagé par le représentant départemental du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine.

Quelle que soit la solution retenue, notre objectif est une fin des travaux pour le début mai. Viendra ensuite la remise en place et en service de l'horloge.

*A quand les premiers tintements de la cloche rythmant les journées pontoises ? Pourquoi pas pour la fête de la musique à l'arrivée de l'été ?*



- lot 1 : Ravalement-gros œuvre	Fabre Frank	13.482,60 € HT
- lot 2 : Charpente -toiture	SARL Lerouxel	15.443,45 € HT
- lot 3 : Menuiseries	Bousquié	9.505,00 € HT
- lot 4 : Serrurerie	SARL BSA	24.724,00 € HT
- lot 5 : Electricité	EURL Roure	4.460,00 € HT



## Culture / Patrimoine / Travaux (suite)



### Un béal c'est beau et c'est utile !

En réalité, un béal, c'est surtout un exemple de la civilisation qu'il est urgent de recréer, où l'homme ne détruirait pas la nature. Le béal sert à l'agriculteur, au jardinier, au chercheur de champignons, au bétail, aux animaux sauvages, au poète, aux plantes qui profitent de l'humidité créée dans le pré, aux bestioles qui les pollinisent et se gavent de leur nectar et de leur pollen, aux batraciens qui gigotent là dedans, aux plus grosses bestioles qui mangent les plus petites. Certes, cela affaiblit parfois l'espace vital de la faune aquatique, mais est-elle la seule qu'il faille prendre en compte ? Et n'y avait t-il pas des truites autrefois ? Ceux qui s'en souviennent ne peuvent que sourire.

Ce patrimoine des béals nous relie avec un temps où notre montagne était plus richement habitée de présences et de savoir -faire. Un temps où il ne convenait pas que l'eau fiche le camp en droite ligne, sans qu'on l'ait utilisée à sa juste valeur. Un temps où l'eau servait « plusieurs fois avant d'être remise à l'Océan », comme il est écrit dans l'Ancien Testament. Car si les béals sont poreux, comme notre peau, l'eau qui s'en échappe n'est pas perdue, ni gâchée, même si elle n'est pas utile au sens actuel, assez étriqué pour ne pas dire dénué de considérations humaines.



Aujourd'hui, dans notre commune, seuls quelques béals sont encore en activité sur plus de la centaine que nous connaissons. A vrai dire, l'existence de ces béals est menacée par l'évolution des lois de gestion de l'eau, très unilatérales, taillées sur mesure pour les espaces urbains et les grandes plaines, gros consommateurs d'eau. Comme le souligne Alain Jaffard, « on glorifie aujourd'hui l'apparition de jardins potagers en ville et on nous interdit d'arroser nos jardins avec l'eau des ruisseaux comme on l'a fait depuis toujours ». Aider si nécessaire les habitants des hameaux à conserver les béals en état de fonctionnement, en service, est un des engagements du conseil municipal de Pont de Montvert. Il y va entre autre de la reconnaissance officielle de l'importance des jardins, qui nous procurent une alimentation saine, locale, qui n'en coûte que le travail. A une époque où on parle en Europe, au plus haut niveau d'une autre gouvernance alimentaire, de relocalisation, l'irrigation naturelle de nos jardins est en fait exemplaire. Aujourd'hui c'est le béal de Villeneuve qui est soumis à une procédure de « mise aux normes ». Demain, ce seront les autres.

Face à cela, il convient de s'interroger, de résister, de s'entraider. C'est dans cet esprit qu'a eu lieu, le 23 septembre, une journée de travail sur ce béal, en vue de mesurer les débits, de pouvoir établir un dossier élaboré nécessaire à sa remise en fonction, opération qui va nécessiter une collaboration entre les habitants du hameau, la commune, et les diverses instances concernées. C'est une opération longue, qui demande un investissement humain, et merci donc à tous ceux qui permettent sa mise en œuvre, à tous ceux qui travaillent sur ce béal. Voyons le bon côté des choses à ce type d'aventure, elle nous permet de nous rapprocher les uns des autres.

# Nécrologie

La commune du Pont de Montvert a enregistré, cette année 2015, les décès de personnes qui d'une manière ou d'une autre ont façonné notre territoire (Odile Plagnes, Rosa Malachanne, Raymond Privat, Robert Chapelle, Denise Molines, Pierre Felgerolles, Marthe Servièrre, Edith Brès, Lucien Servièrre, René Pellequer, Lydie Richard). Nous n'oublions pas non plus ceux qui, de près ou de loin, ont côtoyé notre commune, disparus également. Il est toujours difficile de rendre hommage à ces personnes qui ont marqué la vie du village ou des hameaux dans ces moments douloureux et difficiles, notamment pour les familles et les proches. C'est pourquoi, nous avons préféré offrir à ceux qui nous ont quitté et à leurs familles et amis, ce poème écrit par Maurice Sirvain, enseignant originaire de Grizac, amoureux de ce territoire et qui s'arrêtait de temps à autre, au café du commerce « boire un coup » avec ses amis chez Raymond. L'ensemble du conseil municipal s'associe à la douleur des familles et leur présente leurs sincères condoléances.

## Le grand âge

Le futur disparaît quand survient le grand âge  
Où l'on chemine sans retour ;  
Plus de désirs, hélas de bonheur en partage,  
La sombre nuit prime le jour !

Le souvenir s'éteint, la mémoire repose,  
Le temps qui passe est sans reflet ;  
Le moindre effort, souvent, appelle longue pause,  
Nul refrain ne suit le couplet.

Faut-il trahir ainsi les rêves de l'enfance  
Une nouvelle fois tirer sa révérence  
Avant de fermer le rideau ?

Pourquoi ne pas offrir dès lors que le bât blesse  
A ceux qu'on a chéris, tendrement, sans faiblesse,  
Un clin d'œil pour dernier cadeau ?

**Maurice Sirvain**

## Informations utiles / Dates à retenir !

**Premier conseil municipal des 3 communes** : jeudi 14 janvier 2016 à 20h00 à la salle polyvalente (Ecomusée) du Pont de Montvert.

**Tour de l'Horloge** : Les travaux vont débiter dès le mois de janvier (cf. article ci-dessus). Pour rappel, une souscription publique a été lancée par la municipalité avec la Fondation du Patrimoine. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours contribuer à sa rénovation. Contact : mairie du Pont de Montvert.

**Vœux du maire de la nouvelle commune « Le Pont de Montvert-Sud Mont-Lozère » et des mairies déléguées** : samedi 30 janvier 2016, à 16h00, à la salle polyvalente du Pont de Montvert. Venez nombreux !

**Permanences mairie (équipe municipale)** : sur rendez-vous au 04 34 09 06 10.

**Ouverture mairie** : lundi : 9h30/12h00, mardi 9h/12h00, mercredi 9h/12h00 et 14h/17h00, jeudi : 9h/12h00, vendredi 9h30/12h00 et permanence urbanisme.

**Déchetterie** : mercredi 9h00/12h00 ; 14h00/17h00 et samedi 9h00/12h00 (juin, juillet et août).